



Retrouvez-nous sur internet :
www.grace-hollogne.be

GRACE-HOLLOGNE 2002 magazine

[1^{er} trimestriel 2002 • NUMERO 9]



Notre inventeur :
Tony CAVALERI



Ligue des Familles

La Ligue des Familles
à Grâce-Hollogne



**Découvrons un tâteur
de matière :**
Marcel Taton, sculpteur.



▶▶▶▶ Dans ce numéro,
à détacher, le calendrier
des ramassages
de déchets.



Le lecteur fidèle et attentif que vous êtes, aura déjà pu mesurer l'évolution qualitative de notre trimestriel. Que de chemin parcouru depuis sa première édition en mars 2000!

Ces résultats ne sont pas les fruits du hasard, mais bien ceux de la volonté permanente d'une équipe d'adapter sa présentation et sa conception au meilleur profit de la population.

Souvenons-nous de quelques unes de ces différentes étapes: la totalité de l'impression en quadrichromie, la création du calendrier de ramassages des déchets, la présence de caricatures et une recherche constante d'amélioration du graphisme, du rédactionnel et des illustrations.

Je me devais à la fois de remercier et d'encourager tous les acteurs de cette réussite, qu'ils soient membres du personnel communal ou prestataires de services.

A présent, la notoriété de notre trimestriel dépasse largement les limites de notre entité et attise la curiosité.

Quelques considérations sur les finances communales.

Dans le trimestriel de mars 2001, je vous avais présenté la situation financière de notre commune après l'approbation du budget 2001.

Depuis lors, les résultats et l'analyse du compte communal 2000 permettent de conclure à une nouvelle amélioration de nos finances.

Notre budget 2002, élaboré pour la première fois en euros, a été voté par le Conseil communal, le 25 février dernier. Il présente un service ordinaire un boni propre à l'exercice de 303.630,71 € (12.248.432 frs) et un boni global de 1.806.626,54 € (72.879.135 frs). Le service extraordinaire est particulièrement ambitieux, il prévoit des dépenses pour 6.165.043 € (248.697.223 frs). Mais la concrétisation de la plupart des investissements prévus, qu'ils soient relatifs à des projets d'infrastructures routières, sportives, culturelles ou scolaires, étant tributaires de l'octroi de subsides par la Région wallonne ou la Communauté française, nous savons par expérience que seule une partie des travaux prévus pourront être réalisés en 2002.

Par contre, nous avons pris l'engagement de maintenir la fiscalité communale au même niveau: promesse tenue et ce, malgré un contexte et des perspectives financières difficiles pour les communes wallonnes. Aujourd'hui, plus que jamais, la gestion communale doit s'inspirer des proverbes suivants: "Aux grands maux les grands remèdes" et "Les petits ruisseaux font les grandes rivières".



Maurice MOTTARD,
Bourgmestre

Sommaire

SERVICE

La Ligue des Familles à Grâce-Hollogne
page 3

INFO

Bierset : info de la base militaire.
La base de Bierset change de commandant...
page 4

LOISIRS

Les jeudis des 3 X 20 : après-midi récréatifs
• Grâce, l'amicale des pensionnés socialistes
• Hollogne, venez donc vous détendre et vous y amuser !
page 5

PATRIMOINE

Les Châteaux de la commune
Le Château de Horion
page 6

SPORTS

Amateurs de tapis vert,
le club de billard de Grâce-Hollogne vous attend.
page 6

PORTRAIT

Notre inventeur :
Tony CAVALERI
page 9

ART

Découvrons un tâteur de matière :
Marcel Taton, sculpteur.
page 10

ÉCONOMIE

Image et communication
Pas de communication efficace sans réflexion globale
page 11

ÉCONOMIE

ABX LOGISTICS Liège :
la logistique et le transport en action.
page 12

Ours

1^{er} trimestriel 2002 • numéro 9 Magazine communal de Grâce-Hollogne

Editeur responsable :

Maurice Mottard (Bourgmestre)
rue de l'Hôtel Communal, 2 • 4460 Grâce-Hollogne

Conception et réalisation :

A.D.L. Grâce-Hollogne (agence de développement local)
rue de l'Hôtel Communal, 2 • 4460 Grâce-Hollogne
Tél. (04) 224 53 83 • Fax (04) 231 38 10 •
e-mail : info@grace-hollogne.be
site : www.grace-hollogne.be

Photos & Rédaction : A.D.L. Grâce-Hollogne

Ont collaboré à cette édition :

Nadine Swinnen - Pascal Cavalier - Jean-Paul Thyryon

Graphisme : www.mediagrafik.be

Photogravure : DEM s.p.r.l.

Impression : Gérôme s.a.

Photo de la couverture : Louis Debecker, copyright gratuit.

Dépôt légal n° BD50398



Ligue des Familles

La Ligue des Familles

à Grâce-Hollogne

Comme dans beaucoup de communes, une section locale de la Ligue des Familles est présente à Grâce-Hollogne. Votre magazine préféré est allé, pour vous, à sa rencontre...

Qu'est-ce que la Ligue des Familles ?

La Ligue est une ASBL qui est née au lendemain de la première guerre mondiale (en 1921). Elle s'appelait alors, la "Ligue des Familles nombreuses".

Aujourd'hui la Ligue se mobilise pour toutes les familles sans exception (monoparentales, reconstituées, etc.) et pour ceux pour qui la famille tient une place importante.

La Ligue regroupe actuellement plus de 100.000 familles ! Pour rester proche de ses membres, l'association peut compter sur le travail de 13 secteurs régionaux et de 6.000 délégués bénévoles. La Ligue compte également : des régionales et des locales près de chez vous ; une équipe de secteur pour soutenir les initiatives locales ; un siège social à Bruxelles pour coordonner les actions ; une structure pluraliste élue démocratiquement.

La section de Grâce-Hollogne et les services proposés à la population :

La Ligue propose une série de services pour faciliter la vie des familles, certains de ceux-ci sont propres à la commune, les autres valent pour notre région :

- La Bourse aux vêtements printemps-été et matériel de puériculture :

à Horion-Hozémont, renseignements : Elisabeth Degive (04.250.10.75) et Claire Stasse (04.250.41.46).

- Le baby sitting par des baby sitters assurés en responsabilité civile :

renseignements au 04.233.31.98 ou Famillephone 0900.27371 (24/24h) ; tarif (3,5 € de l'heure avec un minimum de 2 heures ; forfait nuit à 28 € et réveillon à 56 €), plus des frais de gestion et d'assurance (de 2 à 4 € par prestation).

- La Halte-accueil " Baby-boum " pour que les parents se rencontrent et se parlent, s'échangent des informations pendant que leurs bébés jouent ensemble. Le mardi de 9 à 12 heures à la cité du Flot rue du Progrès 2/1. Renseignements : Michèle Bernard : 04.233.31.98 ou 04.263.12.49

- Le Rétro sitting (association partenaire de la Ligue) : ce service a pour but d'aider les familles hébergeant des personnes âgées, handicapées ou malades à pouvoir s'absenter quelques heures, en déléguant la surveillance à des gardes malades diplômées ou à des dames de compagnie attentionnées. Tarif : 7 € par heure avec un minimum de 2 heures ; forfait pour la nuit à 50 €. Renseignements au 04.250.59.68

- Matériel d'occasion pour tous petits : achat et vente, renseignement au " Baby-Boum ", rue du Progrès, 2/1 (cité du Flot) le mardi de 9 à 12h ; téléphone : 04.263.12.49.



© Ligue des Familles

- Le Mamie's Service : une équipe de " mamies " assure une présence occasionnelle auprès de vos enfants, même malades, lorsque vous devez vous absenter, à tout moment de la journée. Les " mamies " sont également assurées en responsabilité civile. Tarif : idem que baby sitting.

La Ligue des familles à Grâce-Hollogne, c'est aussi des déjeuners-santé et l'organisation d'un vélo-écolo à l'école communale de Bierset, le projet d'un " Espace-Relais Familles " pour orienter et accueillir les familles, etc.

Enfin, la Ligue propose également plusieurs publications intéressantes (le Ligneur, le Journal de votre enfant, etc.), l'accès à des plannings familiaux et à un centre de médiation familiale, l'accès à une ludothèque (à Ans), le guide du Kotard pour les étudiants, le Timbre-Famille, des avantages culturels au Trianon, le Fonds du Logement des familles nombreuses de Wallonie (prêts pour construire-acheter-rénover, etc).



Bref, une galaxie de services - pour vous faciliter la vie - à découvrir absolument.

Renseignément

Section locale de Grâce-Hollogne :
Madame Marie-Claire
Choffray-Stevens
Rue Mahay, 39
Téléphone : 04.231.05.76
Régionale de Liège
Téléphone : 04.253.28.24
www.liguedesfamilles.be

Bierset : info de la base militaire.

La base de Bierset change de commandant...

Le Groupement d'Aviation Légère de Bierset (soit environ 850 militaires issus de 6 unités différentes dont une située à Brasschaat, 46 hélicoptères A-109, 12 hélicoptères Alouette II, et 5 avions Norman Britten), était depuis avril 1999 commandé par le Colonel Aviateur Breveté d'Etat-Major Daniel De Cock.

Depuis le 17 janvier, il est remplacé à cette fonction par le **Colonel Aviateur Breveté d'Etat-Major Hugo De Wilde.**

La commune de Grâce-Hollogne remercie le

Colonel De Cock pour les bonnes relations qu'il entretenait avec elle. La commune salue la venue de son successeur à Bierset et lui présente ses meilleurs vœux de réussite dans le cadre des tâches qu'il aura à accomplir sur son territoire.



▶▶▶▶ Loisirs



Cette cinquième édition mettra l'accent sur le 10^{ème} anniversaire de l'utilisation du A-109 (Agusta), toutefois, lors de cet événement de renommée mondiale, vous pourrez aussi découvrir plus de 80 hélicoptères civils et militaires venant de 14 pays différents.

Une foule d'animations vous sera également proposée :

présentations statiques d'hélicoptères et de voitures de collections italiennes (uniquement le dimanche pour les voitures), ainsi que différents shows aériens. Il vous sera aussi possible d'expérimenter l'utilisation d'un simulateur de vol, de faire des parcours en jeep ou char. Vous pourrez également, comme chaque année, participer à des baptêmes de l'air en avion ou en hélicoptère.

Bierset Belgian Helidays 2002



Après le retentissant succès rencontré lors des précédentes éditions, les Héli-days prendront leur cinquième envol le samedi 1 et dimanche 2 juin 2002. Ce sera avec un réel plaisir que le groupement d'aviation légère de la base militaire de Liège-Bierset vous ouvrira ses portes entre 10 et 18 heures lors de ces deux journées exceptionnelles.

Cette manifestation est aussi l'occasion de pouvoir côtoyer les militaires et d'assister à leurs nombreuses présentations ainsi qu'aux démonstrations de diverses firmes aéronautiques.

Des parkings de délestage seront aménagés d'où partiront des navettes gratuites qui vous emmèneront à l'entrée de la base.

Info et Prix :

www.heli-meeting.com

Tél : 04.250.73.99

Pour tous 5 €

Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans et pour les personnes handicapées. Petite et grande restauration sur place

Les bénéfices seront reversés à des œuvres caritatives !

Les jeudis des 3 X 20 : après-midi récréatifs

Grâce

L'amicale des pensionnés socialistes



L'amicale a été fondée en 1949. Elle avait son siège à la Maison du peuple de Grâce-Berleur, où se tenaient ses activités, lesquelles ont été transférées à la salle de "Grâce-Beaulieu", à la fin de 1964.

Ses principaux animateurs furent Simon Paque, Arthur Samson et Mathieu Wathélet. Ce dernier a été remplacé à la présidence en 1995 par l'Echevin Joseph Voets.

L'amicale organise deux après-midi récréatives par mois (les deuxièmes et quatrièmes jeudis, de 14 à 18 h). Ces activités rassemblent environ 150 pensionné(e)s de tous âges. Elle organise aussi un grand dîner annuel et de temps en temps une séance d'information sur un sujet précis.

Cette dynamique associative, en plus de faire danser ses membres sur des rythmes endiablés deux jeudis par mois, organise également quelques excursions en car. Ceci, grâce à l'aide précieuse de Françoise Boller,



L'équipe bénévole du comité d'organisation, reprend haleine le temps d'une pause bien méritée.

qui assume la succession de feu son époux, Pierrot Dradon, lequel était membre actif du comité de l'amicale.

Ajoutons que les prix pratiqués au bar sont très démocratiques (entre 1 et 1,5 € pour une consommation) et qu'une tombola est régulièrement proposée.

Vous êtes (jeune) pensionné(e) ? Amusez vous et allez danser, aux 3 fois 20, comme il y a quelques années, quand vous aviez...20 ans !

Lieu :

salle de "Grâce-Beaulieu", Place du Pérou à Grâce, les 2^{èmes} et 4^{èmes} jeudis de 14 à 18h.

Renseignements : Joseph Voets, Président,

téléphone : 04.233.72.62 / GSM : 0477.22.74.78

Hollogne

Venez donc vous détendre et vous y amuser !

Sous l'impulsion de nos amis Louis THIRION et Joseph RADOUX, Président et Secrétaire de l'Amicale des Pensionnés Socialistes Hollognois, l'organisation des "Après-Midi Récréatifs des 3 x 20" a été mise sur pied début 1976. Le premier "3 X 20" a eu lieu le jeudi 4 novembre 1976. C'est Fernand GOOTS (membre fondateur) qui reprendra la Présidence en 1978 jusqu'à son décès le 20 juillet 1988.

Sur la fin de son mandat, Martin a été obligé d'assurer le secrétariat et la trésorerie. C'est la raison pour laquelle le secrétariat a été remanié de la manière suivante :

Président : Aimé HUBENS (membre fondateur), **secrétaire adjointe** : Nelly CRINE, **vice-Président** : Gaston VALLEE, **trésorière** : Mélina LO PRESTI, **secrétaire** : Paule MARTIN, **trésorière adjointe** : Josée ETIENNE

Les autres membres très actifs sont : Thérèse DEBATTY, Jacqueline

LAMOTTE, Suzanne SAUVEUR, René SUYNEN et Germaine WOUTERS.

La première tâche de ce comité fut de rendre hommage à Martin WILDERIA, le 3 janvier 2002, pour son dévouement et sa disponibilité au service de nos amis pensionnés. Par la même occasion, Jean GOFFIN a également été fêté.

Il est à noter que l'activité des "3 X 20" restera programmée chaque premier jeudi du mois, de 14 H à 18 H (excepté en juillet et en août) en la salle des Lilas – Maison du Peuple – rue Grande, N° 1 à Grâce-Hollogne.

De plus, il est bon de savoir que cette activité se veut pluraliste afin que chacun et chacune puisse participer en toute indépendance.

Musique, danses et goûter, rencontres et discussions en toute convivialité, sont au rendez-vous de ces sympathiques après-midi.

A se retrouver bientôt !



Le comité au grand complet



On parle, on danse : quelle bonne ambiance !

Les Châteaux de la commune

Le Château de Horion

Dans ce magazine, nous commençons ici une série d'articles dévolue au patrimoine de notre commune et plus particulièrement à ses châteaux. L'entité de Grâce-Hollogne possède cinq châteaux sur son territoire, certains sont complètement démolis (c'est le cas de Grâce et de Fontaine), d'autres sont encore habités et sont parfois restaurés (Hollogne, Horion et Lexhy).

Aujourd'hui : le château de Horion.

Un peu d'Histoire...

A dix minutes de la ville de Liège, dans un cadre paisible et arboré, on peut découvrir, entouré de douves, un imposant bâtiment du XIII^{ème} siècle.

Il apparaît que la construction des châteaux était choisie dans des emplacements occupés avant, par d'autres fortifications, et à proximité de sources d'eau. Cela semble plausible pour le château de Horion, puisqu'on parle d'un relais celte et romain qui lui aurait pré-existé.

A l'origine, il y avait la forteresse de Pas-Saint Martin, sorte de château ou grande tour médiéval qui devait sur-

veiller la route qui reliait la Hesbaye à la Meuse. Elle était située à proximité de l'actuel lieu-dit du " Pas-Saint-Martin ".

Lassé de l'inconfort de ce genre de construction, essentiellement défensive, ses propriétaires se firent alors bâtir une demeure plus commode et plus fastueuse : le château de Horion. De la tour du Pas-Saint-Martin, il ne reste plus rien actuellement

Le château de Horion est bâti en bordure de la chaussée romaine. Outre le relais celte et romain déjà évoqué, il existait déjà au IX^{ème} siècle des constructions relevant du Prince Abbé de Stavelot et qui furent intégrées au château. Il semble que les premiers travaux débutèrent vers l'an 1260



sous l'impulsion du Comte de Hemricourt ; les premières pierres provenant du creusement du fond des douves. A partir du deuxième niveau des caves, les pierres furent extraites des carrières situées dans le vaste domaine du Comte. Elles furent taillées à la main sous forme de parallélépipèdes de grands formats ; en

profondeur, les murs atteignant plus de deux mètres d'épaisseur.

A cette époque le château ressemblait à une forteresse flanquée de quatre tours rondes aux murailles très épaisses, plus une tour carrée servant d'entrée. Il était défendu par un fossé profond d'eau vive, traversé par un pont-levis dont on voit encore les traces dans les murs au niveau de la fosse, côté nord.

Plusieurs siècles plus tard, et après une histoire mouvementée faite de guerres, de batailles et de dégradations, la famille de Grady, alors maître des lieux, le fit transformer à partir de 1725. Le

Monsieur Deketelaere :
" C'est un bijou, une création merveilleuse. Ceux qui l'ont construit étaient des Maîtres d'œuvre. Je ne pense pas qu'il existe encore des architectes qui pourraient produire de telles choses ".





CALENDRIER

DES RAMASSAGES DE DÉCHETS 2002



Section 2

Grâce, Berleur et les rues Haute-Claire, Pré Hinry, Hayi, Remouchamps, Hallette, des Coqs, Aulichamps, des Pruniers, S. Allende, Eglantines, Pinsons, de Liège et cité Aulichamps

Avril 2002

L	M	M	J	V	S	D		
1	2	●	3	4	5	6	7	
8	9		10	11	12	13	14	
15	16	●	17	●	18	19	20	21
22	23		24	25	26	27	28	
29	30							

Mai 2002

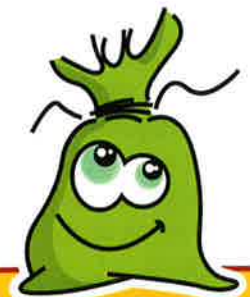
L	M	M	J	V	S	D		
			1	2	3	4	5	
6	7		8	9	10	11	12	
13	14	●	15	●	16	17	18	19
20	21		22	23	24	25	26	
27	28		29	30	31			

Juin 2002

L	M	M	J	V	S	D		
						1	2	
3	4	●	5	●	6	7	8	9
10	11		12	13	14	15	16	
17	18	●	19	●	20	21	22	23
24	25		26	27	28	29	30	



Avril
Mai
Juin



légende:

- Emballages P.M.C. (collecte des sacs bleus) bouteilles et flacons en plastique, emballages métalliques, cartons à boissons.
- Collecte des papiers, cartons
- Déchets verts
- Encombrants



Réduisons nos sacs payants

1. Collecte des sacs verts

(déchets ménagers) Rien n'a changé, ce sont les jours habituels.

- 1.1 Si un jour férié tombe un lundi ou un mardi, la collecte se fera le **samedi précédant** le jour du ramassage.
- 1.2 Si un jour férié tombe un mercredi, un jeudi ou un vendredi, la collecte se fera le **samedi suivant** le jour du ramassage.

2. Collecte des sacs bleus

(plastique, métal, carton à boisson : détaillé sur les sacs)

1^{er} et 3^e mercredi du mois (sauf si jour férié, idem point 1.2)

3. Collecte des papiers-cartons

(ficelés ou en caisse en carton ou sac en papier, pas en plastique)

Section Grâce-Hollogne 1 :

3^e mercredi du mois

(sauf si jour férié, idem point 1.2).

Section Grâce-Hollogne 2 :

3^e jeudi du mois

(sauf si jour férié, idem point 1.2).

4. Collecte des textiles

(bons vêtements, chaussures et maroquinerie encore utilisables)

L'a.s.b.l. TERRE vous avertira en distribuant deux à trois jours à l'avance un sac dans votre boîte aux lettres.

5. Collecte des déchets verts

(uniquement sur demande téléphonique au 04 233 63 60)

Téléphonez au plus tard le vendredi avant-midi qui précède le ramassage.

Prochains ramassages :

du 08 au 11 avril

du 22 au 25 avril

les 6, 7 et 10 mai

du 21 au 23 mai

du 3 au 6 juin

du 17 au 20 juin

Les déchets des haies ainsi que les branches doivent être liés en fagots et ne peuvent dépasser 1 m de long.

6. Collecte des encombrants

Semaine du 03 au 07 juin

le même jour que le ramassage des ordures ménagères (sacs verts).

Nous ne reprenons pas les pneus, ni les déchets de construction.

Nous ne reprenons plus les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE).

Il n'est plus nécessaire de téléphoner !

7. Collecte des verres

Dans les bulles mises à votre disposition sur le territoire de notre commune.

Peuvent également être déposés au parc à conteneurs.

8. Parc à conteneurs

rue Mathieu de Lexhy à

Grâce-Hollogne - Tél. 04 247 39 85

- mardi, jeudi et vendredi
9h30 à 12h30 et 13h à 18h.
- mercredi
10h30 à 12h30 et 13h à 19h.
- samedi
9h30 à 12h30 et 13h à 16h.

Fermé les jours fériés et les mardis
02 avril et 21 mai.

Pour tous types de déchets.

Les remorques ne sont plus acceptées 1/4 d'heure avant la fermeture du parc. Les jours d'affluence, les files d'attente sont assez longues. Afin d'éviter de vous trouver devant une porte close, pensez à arriver assez tôt.

Les collectes à domicile débutent à 7 heures.

Vous ne pouvez pas sortir vos déchets avant la veille du ramassage !

Où se procurer les sacs ?

1. Les sacs verts

Sacs 30 litres :

9,92 €

(rouleau de 20 unités)

Sacs 60 litres :

8,68 €

(rouleau de 10 unités)



Disponibles dans les différentes implantations communales, pendant les heures de bureau et chez certains commerçants de notre commune.

2. Les sacs bleus

2,48 €

(rouleau de 20 unités)

Disponibles chez les commerçants de la commune qui vendent les sacs verts.



Renseignements Administration communale
service des travaux - Tél. 04 233 63 60

Avec le soutien de la Région wallonne. Editeur responsable : Administration communale de Grâce-Hollogne
Rue de l'Hôtel Communal 2 - 4460 Grâce-Hollogne.



CALENDRIER

DES RAMASSAGES DE DÉCHETS 2002



Section 1

Horion-Hozémont, Velroux, Bierset, Crotteux
et Hollogne jusqu'au chemin de fer

Avril 2002

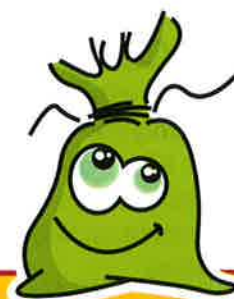
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					



Avril
Mai
Juin

Mai 2002

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		



Juin 2002

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

légende:

- Emballages P.M.C. (collecte des sacs bleus) bouteilles et flacons en plastique, emballages métalliques, cartons à boissons.
- Collecte des papiers, cartons
- Déchets verts
- Encombrants



Réduisons nos sacs payants

1. Collecte des sacs verts

(déchets ménagers) Rien n'a changé, ce sont les jours habituels.

- 1.1 Si un jour férié tombe un lundi ou un mardi, la collecte se fera le **samedi précédant** le jour du ramassage.
- 1.2 Si un jour férié tombe un mercredi, un jeudi ou un vendredi, la collecte se fera le **samedi suivant** le jour du ramassage.

2. Collecte des sacs bleus

(plastique, métal, carton à boisson : détaillé sur les sacs)

1^{er} et 3^e mercredi du mois (sauf si jour férié, idem point 1.2)

3. Collecte des papiers-cartons

(ficelés ou en caisse en carton ou sac en papier, pas en plastique)

Section Grâce-Hollogne 1 :

3^e mercredi du mois

(sauf si jour férié, idem point 1.2).

Section Grâce-Hollogne 2 :

3^e jeudi du mois

(sauf si jour férié, idem point 1.2).

4. Collecte des textiles

(bons vêtements, chaussures et maroquinerie encore utilisables)

L'a.s.b.l. TERRE vous avertira en distribuant deux à trois jours à l'avance un sac dans votre boîte aux lettres.

5. Collecte des déchets verts

(uniquement sur demande téléphonique au 04 233 63 60)

Téléphonez au plus tard le vendredi avant-midi qui précède le ramassage.

Prochains ramassages :

du 08 au 11 avril

du 22 au 25 avril

les 6, 7 et 10 mai

du 21 au 23 mai

du 3 au 6 juin

du 17 au 20 juin

Les déchets des haies ainsi que les branches doivent être liés en fagots et ne peuvent dépasser 1 m de long.

6. Collecte des encombrants

Semaine du 03 au 07 juin

le même jour que le ramassage des ordures ménagères (sacs verts).

Nous ne reprenons pas les pneus, ni les déchets de construction.

Nous ne reprenons plus les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE).

Il n'est plus nécessaire de téléphoner !

7. Collecte des verres

Dans les bulles mises à votre disposition sur le territoire de notre commune.

Peuvent également être déposés au parc à conteneurs.

8. Parc à conteneurs

rue Mathieu de Lexhy à

Grâce-Hollogne - Tél. 04 247 39 85

• mardi, jeudi et vendredi

9h30 à 12h30 et 13h à 18h.

• mercredi

10h30 à 12h30 et 13h à 19h.

• samedi

9h30 à 12h30 et 13h à 16h.

Fermé les jours fériés et les mardis

02 avril et 21 mai.

Pour tous types de déchets.

Les remorques ne sont plus acceptées

1/4 d'heure avant la fermeture du parc. Les

jours d'affluence, les files d'attente sont

assez longues. Afin d'éviter de vous trouver

devant une porte close, pensez à arriver

assez tôt.

Les collectes à domicile débutent à 7 heures.

Vous ne pouvez pas sortir vos déchets avant la veille du ramassage !

Où se procurer les sacs ?

1. Les sacs verts

Sacs 30 litres :

9,92 €

(rouleau de 20 unités)

Sacs 60 litres :

8,68 €

(rouleau de 10 unités)



Disponibles dans les différentes implantations communales, pendant les heures de bureau et chez certains commerçants de notre commune.

2. Les sacs bleus

2,48 €

(rouleau de 20 unités)

Disponibles chez les commerçants de la commune qui vendent les sacs verts.



Renseignements Administration communale
service des travaux - Tél. 04 233 63 60

Avec le soutien de la Région wallonne. Editeur responsable : Administration communale de Grâce-Hollogne
Rue de l'Hôtel Communal 2 - 4460 Grâce-Hollogne.

château y perdit sa tour Sud-Ouest et les ailes qui y atteignaient. Une vaste terrasse fut aménagée à la place. Plus tard, au XIX^{ème} siècle, d'autres transformations plus conformes aux goûts de l'époque furent également apportées, lui donnant ainsi un aspect plus classique. En face du château, à côté d'un séquoia wellingtonia, on peut voir l'ancienne chapelle qui fut restaurée au même moment.

Habité pendant des siècles par des familles nobles possédant le titre " d'avoué de Horion " et dépendant de l'Abbaye de Stavelot, le château connut son dernier occupant de noble lignée en la personne du Chevalier de Grady de Horion (1899-1974).

Par la suite, laissé en piteux état, il fut acheté en 1984 par Monsieur Deketelaere. Ce dernier mit toutes ses forces pour restaurer ce château qui en avait bien besoin. Ponts et toitures furent ses premières préoccupations. C'est sous son impulsion que le château prit le nom de " Château de Horion " car jusque là il s'appelait " Château de Grady ".

La vie de château...

GH 2002 a rencontré Monsieur Deketelaere, le propriétaire actuel du château "Commandeur de la Légion d'Honneur", il nous a parlé de sa demeure originale.

Monsieur Deketelaere a deux passions. La première est l'Invention. Ingénieur de formation, il est l'auteur de plusieurs brevets déposés, et est le génial inventeur d'une micro centrale hélio hydro voltaïque qui récupère elle-même ses vapeurs d'échappement, ce qui en fait un moteur très économique et surtout il est non polluant ! Grâce à cette centrale, le château produit sa propre électricité et l'eau est puisée dans une source. Les propriétaires vivent en totale autarcie ! Monsieur Deketelaere utilise les caves du château pour y effectuer ses recherches scientifiques.

Sa deuxième passion est la restauration d'immeubles importants. Horion n'est en fait qu'une de ses dernières réhabilitations puisqu'il a déjà restauré deux autres châteaux et des maisons de campagne.



Même si Monsieur Deketelaere possède encore d'autres demeures, c'est à Horion qu'il habite avec son épouse car " *ce château est le plus intéressant, c'est le plus ancien, il date du XIII^{ème} siècle, il a une âme...* " nous affirme-t-il. Il nous dit l'avoir acheté par amour, " *J'aime ce type de site et de parc, même si l'ensemble était en voie de ruine quand je l'ai acquis* ".

En 1984, il n'y avait qu'une pièce habitée par une personne qui faisait plus ou moins office de concierge, certains plafonds étaient percés, l'eau s'infiltrait atteignant ainsi les parquets, quantités de vitres brisées par le gonflement des boiseries humides ou pourries. Même si le château était en piteux état, Monsieur Deketelaere se réjouit du fait qu'il n'a pas trop subi les dégâts dus au vandalisme, et ce particulièrement à cause des douves qui le protègent encore : " *le vandalisme a pu être évité du fait que l'accès au château se faisait par des ponts et qu'ils étaient en mauvais état* ! ". La première tâche fut de réparer les toitures et les ponts.

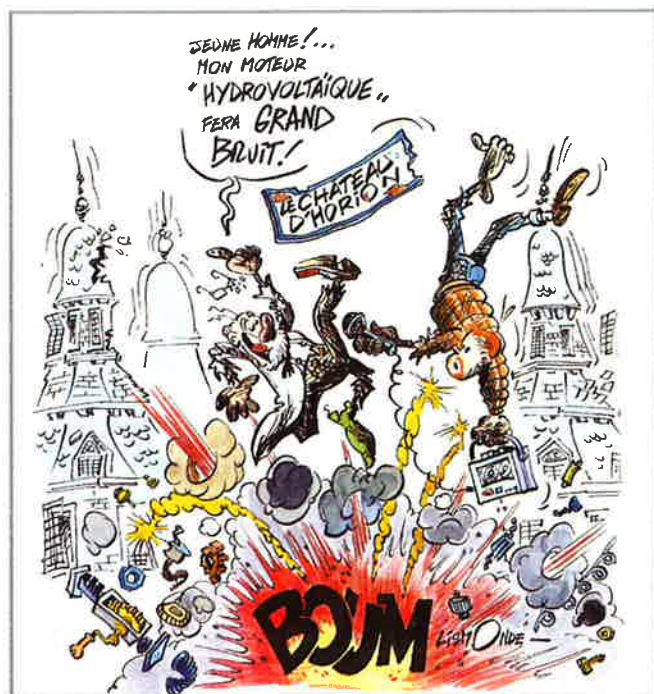
Ensuite le châtelain s'est attaqué à la restauration des dépendances et plus particulièrement des anciennes écuries et de l'orangerie. Ce qui servait à la fois d'écuries et de porcheries a été réhabilité en respectant scrupuleusement les caractéristiques du bâtiment, pour devenir un



restaurant gastronomique (orienté vers les événements : mariages, banquets, etc.). L'orangerie, quand à elle, devait devenir une maison de repos pour personnes âgées mais ce projet ne fut pas achevé, le châtelain préférant consacrer son temps à ses inventions. Ensuite il réhabilita l'entrée d'une ancienne glacière.

Monsieur Deketelaere a encore d'autres projets pour son château, il aimerait renouveler les toitures...

Note au lecteur : le parc et le château forment une propriété privée fermée au public à l'exception des clients du restaurant. La propriété est protégée par un système d'alarme de dernière génération.



Remarque :

pour rédiger cet article, l'auteur a puisé dans le dernier ouvrage de monsieur Jaroszewicz-Bortnowski : " Ils firent notre histoire, tome II : Les anciennes seigneuries de Fontaine-Horion-Hozémont-Lexhy-Rouveroy-Pas-Saint-Martin ".

Amateurs de tapis vert, le club de billard de Grâce-Hollogne vous attend.

Dans notre commune existe un club de billard " caramboles " dénommé le **BILLARD CLUB GRÂCE-HOLLOGNE**.

Ce club est situé au N° 15 A de la rue Jean Jaurès (place du Pérou), dans les sous-sols de la maison GRÂCE BEAULIEU.

Le matériel est constitué de trois billards 2,30 x 1,15 m. de bonne qualité.

Le club a été fondé en 1974 et affilié à la FEDERATION ROYALE BELGE DE BILLARD depuis la saison sportive 1974-1975.

Le club est ouvert les mardis, jeudis, vendredis en soirée et les samedis après-midi. Il compte une vingtaine de joueurs fidèles.

Le comité est formé de André MEURICE (président et directeur sportif intérieur), de Giuseppe FIORINO (vice-président), de André CORDIER (trésorier), de René LEJEUNE (secrétaire et directeur sportif fédéral), de Roger BEAUPREZ, Christian FERY et de Laurent VERBIEST (consultants).

En principe, le club organise à la FEDERATION BELGE DE BILLARD une finale nationale tous les 3 ans, une finale de championnat régional annuellement et une du district de LIEGE. Sont aussi organisées les traditionnelles coupe JONCKERS (aux 3 bandes) et coupe BEETEN (par la bande).

Sur le plan intérieur : une coupe à la partie libre, une coupe par la bande et une coupe aux 3 bandes, de même qu'une coupe d'été.

Plusieurs anciennes figures marquantes du billard national et régional font partie du

club : François LEMAIRE, René LEJEUNE et André MEURICE.

On pourrait raconter beaucoup d'anecdotes sur le B.C. GRÂCE-HOLLOGNE. Nous n'en retiendrons qu'une de choix : un joueur de la plus petite catégorie a expliqué " le double effet ! " à Roland FORTHOMME ; un jeune formé partiellement au club et qui vient de se classer 6^{ème} d'un tournoi international aux 3 bandes disputé à LAS VEGAS !

Roland FORTHOMME habite Grâce-Hollogne, mais son club se trouve actuellement dans la région anversoise où il rencontre des joueurs de son haut niveau.

Les membres du comité se feront un plaisir de vous ren-

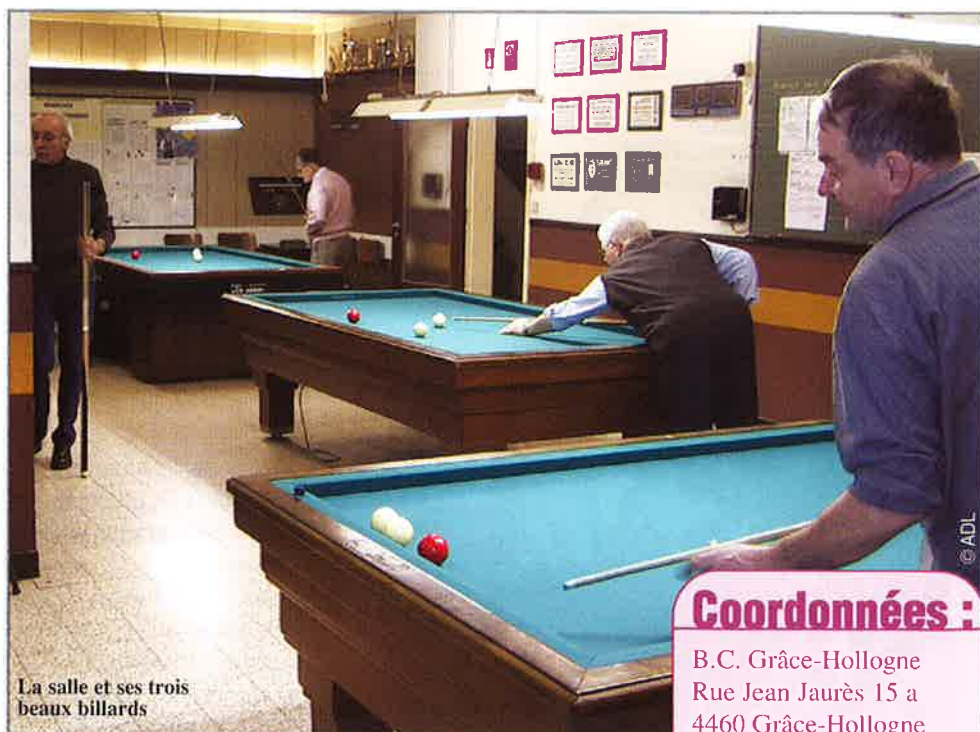
contrer un samedi après-midi au local pour vous fournir d'autres renseignements utiles et, pourquoi pas, vous affilier au club. A bientôt !



Les membres du comité du B.C.



Les participants au dernier tournoi à la bande



La salle et ses trois beaux billards

Coordonnées :

B.C. Grâce-Hollogne
Rue Jean Jaurès 15 a
4460 Grâce-Hollogne
Tel : 04.246.08.58

Notre inventeur :

Tony CAVALERI



Une maison, au N° 31 de l'avenue Joseph Wauters à Grâce-Hollogne a vu naître et abrite encore un personnage extraordinaire ; votre magazine l'a rencontré.

Tony Cavaleri est né le 9 février 1950 au pied d'un terril de Grâce-Berleur, dans une famille italienne installée ici quelques années plus tôt.

De son père, mineur de fond, il hérite d'un tempérament obstiné et, dès son adolescence, se passionne pour la lutte gréco-romaine.

A 16 ans, Tony est apprenti menuisier. Tour à tour bûcheron, charpentier, puis coffreur, il crée en 1978 sa propre entreprise de construction.

Professionnellement, depuis 1995, il se consacre exclusivement à ses inventions. Car des idées il en a, comme s'il en pleuvait.

Dans un premier temps, il cherche à améliorer ses outils de travail. Après quoi, il se consacre à certains aspects de la propreté urbaine. Depuis, il a élargi son champs d'action : lutter contre le gaspillage de l'eau et contribuer à renforcer la sécurité routière.

Tony Cavaleri fréquente les salons internationaux de l'invention, où il récolte depuis des années de nombreuses distinctions, dont 11 médailles d'or. Après avoir obtenu la caution des experts, des techniciens et des scientifiques, il a l'ambition de passer au stade de la production industrielle de quelques-unes de ses

meilleures inventions et de conquérir le grand public.

La presse et les médias ont largement contribué à attirer l'attention sur cet homme énergique et intelligent. Rappelons ici quelques-unes de ses inventions :

- **le CAVABLOK** : coffrage modulaire étanche préfabriqué dont les applications sont nombreuses dans le secteur du bâtiment (fondations, murs d'enceinte,...), de murs anti-inondation, de barrières acoustiques.

- **le CAVAPARK** : espace d'aisance canin pour leurs besoins naturels.

- **le CLEANDOG** : pince manuelle pour ramasser les excréments des chiens domestiques.

- **le CAVAMOTION** : manche ergonomique qui s'adapte aux outils tels que marteaux, haches et au matériel sportif (raquettes de tennis).

- **le PANOFLOR** : jardinière intégrant un réservoir d'eau permettant d'alimenter les plantations par capillarité grâce à un système de mèches.

- **le CAVAPOP'S** : un tire-bouchon bilame d'une nouvelle conception et plus facile à l'emploi.

- **le TANKCAVA** : système de récupération des eaux usées des douches ou des bains pour



Le Cava-Pass : une idée lumineuse en matière de sécurité des piétons.

les réutiliser dans le rinçage des cuves de WC.

- **le CAVAPASS** est un passage pour piétons qui s'éclaire instantanément dès qu'un passant l'aborde.

Ces deux dernières inventions doivent faire l'objet de quelques remarques. Elles ont été présentées au 50ème Salon des Inventions de Bruxelles "Eurêka", en novembre 2001, au Palais des Expositions. Le TANKCAVA, cette colonne permettant le recyclage des eaux usées, a obtenu une médaille d'or au Salon et le Ministre Michel Foret en personne a informé notre inventeur que la phase pilote de ce projet bénéficierait d'une subvention. En outre, un second politique, le Ministre Serge Kubla, vient d'octroyer à Tony Cavaleri une bourse de pré-activité pour développer ce même projet.

Quand au CAVAPASS, passage lumineux pour piétons, ayant reçu une médaille d'or au Salon des Inventions INPEX de mai 2001 à Pittsburgh-Pensylvanie, il a été présenté dans un stand du Salon de l'Auto de Bruxelles, fin janvier de cette année.

Surprise pour notre inventeur, le Prince Laurent de Belgique accompagné du Ministre Foret ont rendu visite à celui-ci et ont ainsi pu découvrir certains aspects technologiques de cette invention géniale. Il est fort à

parier qu'une aide soutenue sera apportée à ces projets porteurs de solutions diverses au niveau de la sécurité, de l'environnement et de l'emploi.

Tony Cavaleri nous dit encore : " Je m'intéresse très fort au domaine social et à l'emploi. Quand nous passerons – très bientôt, je l'espère – à la phase d'industrialisation de certaines de mes inventions, la création de multiples emplois verra le jour. Le travail que peut procurer un inventeur est énorme, parce qu'il a une vision qui va au-delà des compétences de certains milieux. Je tiens beaucoup à la notion de persistance. La persistance rend l'impossible possible, le possible vraisemblable et le vraisemblable définitif ". Et de conclure sous forme de clin d'œil : " Finalement, je crois qu'il n'y a plus que les imbéciles qui prennent les inventeurs pour des cons ".

Souhaitons donc bon courage, persévérance et franc succès à notre inventeur, fier d'être de Grâce-Hollogne.

Coordonnées :

Tony CAVALERI
Avenue Joseph Wauters, 31
B-4460 Grâce-Hollogne
Tel : + 32 (0) 4.246.12.63
GSM : 0494.68.40.90
E-Mail :
Tony.Cavaleri@swing.be
Site : <http://users.swing.be/tony.cavaleri/>



Tony Cavaleri dans sa rue, montrant deux de ses inventions : le Cava-motion et le Cava-pop's.



L'artiste chez lui, portant "Les frères Lumière".

Découvrons un tâteur de matière :

Marcel **TATON**, sculpteur.

Nous avons rencontré ce personnage hors du commun dans sa maison à Horion-Hozémont. D'emblée, ce sympathique quadragénaire nous met au courant :

Personnellement, je ne me considère pas comme un sculpteur. Je travaille le tri-dimensionnel, d'accord, mais un sculpteur pour moi, c'est Michel-Ange. Je suis plutôt un type qui fait des brocantes, qui chine, passionné à découvrir des objets et à les faire revivre, mais dans un autre domaine.

Par exemple, j'ai acquis récemment par hasard des balances romaines que j'imagine utiliser dans un contexte de prise ou de perte de poids, de régime, si vous voyez ce que je veux dire. Cela fait quinze ans que je pratique les trois dimensions, et depuis cinq ans de manière permanente et intensive. Ce qui me permet de voyager plus, d'aller à l'étranger pour mes expositions, etc. Je me consacre et vis de mon art maintenant, mais depuis gamin j'ai toujours été attiré par le dessin, les couleurs, les peintures, la matière. Quand on est jeune, on sait ce qu'on aime, mais on ne sait pas très bien exactement comment l'exprimer, comme à la maturité, en possédant certaines techniques et leur maîtrise. Actuellement, je peux dire que je suis un perfectionniste

et que la pièce que je réalise doit impérativement me plaire, qu'elle doit être belle. Ainsi je me dis qu'elle sera belle aussi pour quelqu'un d'autre. Je travaille surtout le bronze par la technique de la cire perdue et accessoirement la pâte de verre.

J'ai exposé plus à l'étranger qu'en Belgique et ici, c'était principalement en Flandre. Nul n'est prophète en son pays (rires !). Des expositions ont eu lieu en Suisse, en France, au Canada-Québec, à New-York – depuis 3 ans – en Allemagne, au Luxembourg et en Italie.

Né le 13 mai 1957, autodidacte, diplômé Architecte d'intérieur, les œuvres sculptées et picturales de l'artiste se trouvent dans de nombreuses collections privées un peu partout dans le monde. Des œuvres ont été acquises par le Gouvernement wallon et le Gouvernement de la Communauté Française de Belgique.

Actuellement, Marcel Taton expose à ARTEXPO du Jacob Javits Center, sur la 11^{ème} avenue à New-York. Ensuite il y aura les expos en Suisse, aux Pays-Bas et à Ostende cet été. Il nous précise encore : " Je préfère exécuter des pièces uniques et essayer de m'imposer de cette manière – mais ce n'est pas facile – sur le marché de l'art. Je n'essaye pas de faire du "commercial". Mes chevaux, mes grenouilles, mes bébés et même mes...squelettes, ont gagné

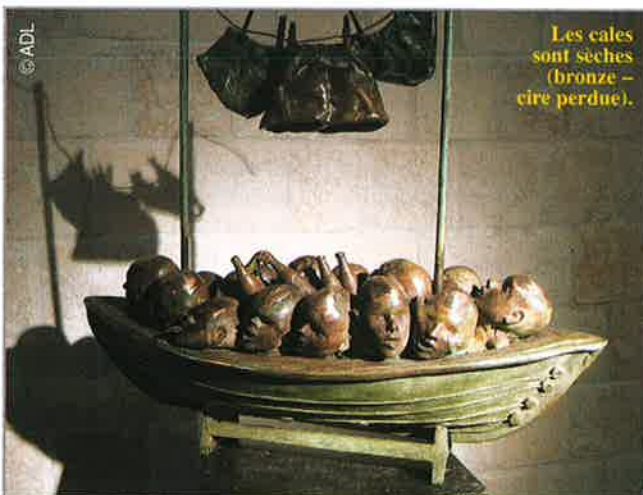
les préférences des amateurs d'art et des galeristes. Ce que je fais a une bonne dose d'humour (noir ?) et est assez acide. C'est l'interprétation des gens qui prime devant une de mes réalisations. Je peux la comprendre, mais ne vais pas nécessairement dans le même sens pour faire du "business". Toutes mes sculptures sont inspirées et personnelles ; je ne veux pas attaquer ni vexer ou blesser des gens dans leurs valeurs, leur morale ou leurs croyances de quelque manière que ce soit ".

Dans son nouvel atelier d'Horion-Hozémont, cet homme profondément humaniste et à l'imagination exubérante, réalisera exceptionnellement une œuvre en

45 exemplaires, pour fêter son anniversaire, qui accompagnera un livre-rétrospective de ses créations, fin mai 2002. Souhaitons-lui d'ores et déjà un retentissant succès.

En guise de conclusion, nous citerons Monsieur Remi de Cnodder, critique d'art, dans un précédent livre intitulé " Taton, une Décennie d'Expositions " :

" L'artiste Marcel Taton déploie un talent comblé de mille grâces dans une voie où l'élément fantastique trouve un sol nourricier propice dans des formes issues de la réalité. C'est à juste titre que l'on peut parler d'une pollinisation artistique croisée entre une imagination fertile et une observation attentive de la réalité ".



Les cales sont sèches (bronze - cire perdue).



Homme-grenouille (bronze - cire perdue).

Info :

Visitez une exposition **TATON** en surfant sur son site internet : <http://users.swing.be/Taton/>
e-mail : taton.marcel@belgacom.net

Image et communication

Pas de communication efficace sans réflexion globale

" Image & Communication " est une nouvelle agence de communication installée à Grâce-Hollogne depuis presque un an. Elle vient d'être rejointe par Marc Verdin, ancien responsable clientèle du Centre Multimédia. Il prend la direction générale de l'agence dès le 1er mars.



Marc Verdin nous en parle : " Notre équipe se compose d'un studio graphique, d'une imprimerie digitale grand format à haute définition, on y trouve une photogravure intégrée avec scanner à tambour, ce qui est rare pour une agence de publicité. Nous disposons aussi d'un service média qui gère la répartition des budgets de nos clients dans les diffé-

rents supports : TV, radio, affichage, magazines... Nous réalisons tous les matériels de communication, de l'annonce presse aux spots radio et TV. Nous développons en outre un secteur " événementiel " , par exemple pour l'organisation de l'ouverture d'un nouveau centre commercial, d'un nouveau bâtiment industriel, d'un anniversaire, de fêtes du personnel d'une

entreprise, de voyages incentives pour les commerciaux ou cadres d'une entreprise.

Nous avons également un service multimédia qui se charge de la fabrication de sites internet, présentation de sociétés sur CD, etc.

Au total, notre agence se compose de 8 personnes. L'objectif stratégique est d'avoir une équipe légère, mais qui puisse offrir un service complet et efficace aux entreprises. Nous-nous positionnons comme une société de services, animée par une équipe de communication compétente et professionnelle. Notre politique est d'établir un partenariat long terme avec nos clients, d'être à leur côté, en les conseillant au mieux et en s'intégrant à l'esprit de l'entreprise. C'est au client de choisir sa manière de travailler, à nous de nous y adapter ! Nous commençons par bien écouter l'entreprise afin de savoir quels sont ses objectifs, et nous y répondons de la manière la plus adéquate, en nous inscrivant dans les budgets alloués. Il n'y a pas de communication efficace sans réflexion globale "

Les références de l'agence " Image & Communication " sont entre autres : la SAB-Liège Airport, l'ALE, Alstom, TTS, Lawnconfort, la SORASI, Jeanfils, Les Poudreries de Clermont,

Europartner, Lanaform, la Ville de Liège, Roosens Bétorix, Marc Devoge S.A., Ensembliers Rigaux, Bausol, ... Elle a une grande expérience au niveau de l'industrie et du travail " Business to business ".

Marc Verdin nous dit encore : " Notre agence ne s'est pas fixée ici par hasard. C'est grâce au projet d'implantation de la zone PME commerciale de Bonne Fortune. En effet, les maîtres d'œuvre de ce projet, Messieurs Jean Lurkin et Alain Scriwanek, sont associés dans " Image & Communication ". Cette future zone commerciale et artisanale s'étendra sur environ 55.000 m². Nous y sommes installés pour un long moment car elle est idéalement située par rapport à Liège, Bruxelles et Namur. Je pense aussi qu'il y a une place à Grâce-Hollogne pour une agence de communication comme la nôtre. Notre objectif est de réaliser un chiffre d'affaires de 1.500.000 €, en développant une équipe mobile, rapide et très efficace. C'est ce qu'attendent les entreprises "



Monsieur Marc Verdin, directeur de l'agence.

Coordonnées :

IMAGE ET COMMUNICATION
88, rue Mathieu de Lexhy
4460 Grâce-Hollogne
Tel : 04.232.40.40
Fax : 04.232.40.41
e-mail :
michael-ic@skynet.be



ABX LOGISTICS Liège :

la logistique et le transport en action.

Le nouveau CLR (Centre Logistique Régional) s'est installé sur le zoning de Grâce-Hollogne et s'étend sur 4.400 m² + les bureaux. Il dispose d'une infrastructure moderne et est facilement accessible.

Monsieur Serge Halleux, Area Manager, nous a reçu dans ses bureaux flamboyants neufs, rue des Nouvelles technologies.

" ABX Logistics la filiale de la SNCB a construit un nouveau centre à Grâce-Hollogne. Il a été décidé de s'implanter en dehors de la ville (des Guillemins) pour des raisons écologiques - niveau bruit -, de l'augmentation des embarras de circulation, de taille et tonnage des camions, et de vétusté de nos anciennes installations situées dans un quartier dense en population.

La SPI+ nous a proposé un terrain d'environ 1 hectare à Grâce-Hollogne (Bonne Fortune) sur lequel nous pouvions bâtir notre entrepôt, avec possibilité d'extension. La proximité des autoroutes E 40 et E 25 et de l'échangeur de Loncin font que le zoning de Grâce-Hollogne est très facile d'accès. Nous avons donc l'intention de rester ici pour longtemps", nous

explique Monsieur Halleux. " Le nouveau bâtiment satisfait à toutes les exigences auxquelles une installation de transport moderne se doit de répondre (rampes de chargement, portes coulissantes, matériel de pesage). Le CLR (Centre Logistique Régional) offre aux clients davantage de confort et garantit une meilleure prestation de service. Il est pourvu de 62 portes d'accès et 8 quais de livraison. Le charroi compte 53 véhicules. ABX LOGISTICS Liège occupe 37 collaborateurs. Il traite quotidiennement de 5.500 à 6.000 envois (2.000 OUT et 3.500 IN). Nous-nous dirigeons également vers l'entreposage et la gestion de stocks de notre clientèle, ainsi que de l'affrètement de charges complètes".

En matière de gestion des ressources humaines, M. Serge

Monsieur le Bourgmestre en compagnie de Monsieur Schouppe, Administrateur-délégué de la SNCB, ont inauguré les nouvelles installations d'ABX LOGISTICS le 9 novembre 2001.

Halleux ajoute : "Les membres du personnel se sentent très motivés au sein de la nouvelle infrastructure et ils se portent garants d'un meilleur service au client. D'ailleurs, la politique générale d'ABX LOGISTICS est de faire évoluer son personnel par tout un programme mis en place pour le motiver et favoriser l'esprit de groupe. Ce qui devrait insuffler la possibilité de promotion des membres du personnel au sein de la société. Nous avons des plans de formation tant pour les cadres

que pour le personnel ouvrier".

Les dirigeants d'ABX LOGISTICS voient l'avenir avec un bel optimisme.

Coordonnées :

ABX LOGISTICS LIEGE
Rue des Nouvelles Technologies, 14
4460 Grâce-Hollogne
Tel : 04.254.45.40
Fax : 04.254.24.46
e-mail : shalleux@abx.be
site :
www.abxlogistics.com



Le nouveau Centre Logistique Régional d'ABX LOGISTICS dans notre parc d'activités économiques.